

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 02/04/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 02/04/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 02/04/2024
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_096-DE
		7.1.2
		Compte administratif

DEPARTEMENT
DU GERS

ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

8

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN

Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC

**Objet : Budget Annexe Lotissement - Proposition d'approbation
du Compte Administratif 2023**

RAPPORTEUR : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

En application de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, il est soumis à l'approbation de l'Assemblée le Compte Administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « Lotissement du Couloumé Vert ». Ce budget annexe est assujetti à la TVA.

Il retrace les réalisations et constate les résultats de l'exercice écoulé.

Libellés	Recettes Réel + ordre	Dépenses Réel + ordre	
Section d'investissement	17 598,57 €	357 758,50 €	- 340 159,93 €
Section de fonctionnement	19 836,00 €	19 836,00 €	0 €

La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement fait apparaître en 2023 un montant de 2 237,43€ en dépenses réelles pour les frais afférents à la vente d'un lot fin 2022 (bornage...), pour laquelle 19 836€ sont portés en recettes réelles.

Les dépenses d'ordre de 17 598,57 € correspondent à la variation de stock.

La section d'investissement :

Elle présente un résultat déficitaire de 340 159,93 € qui correspond aux 11 parcelles restant à vendre.

Les dépenses d'investissement sont constituées par le report du résultat 2022 pour 357 758,50 €.

Les recettes d'ordre correspondent au virement de la section de fonctionnement.

Ces résultats sont en conformité avec le compte de gestion du Comptable public du SGC de Condom qui a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, les opérations d'ordre et les soldes figurant au bilan 2023.

Le compte administratif 2023 et ses annexes, tels que prévus par l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, sont joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver le compte administratif 2023 du Budget Annexe Lotissement tel qu'il est détaillé dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Ghislain de FLAUDA



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 2^e MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 2^e MARS 2024